ACR
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 000 euros
Siège social : 19 route de Cognac - 17510 VILLIERS COUTURE
481 960 169 RCS SAINTES

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 22 MAI 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 décembre 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 520 878 euros de la manière suivante :

Origine du résultat à affecter :	
Bénéfice de l'exercice	520 878 euros
Affectation du résultat :	
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 19,53 euros par part	500 000 euros
Le solde En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 15 908 753 euros.	20 878 euros

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 500 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 22 mai 2026.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 % (taux applicable depuis le 1er janvier 2026). Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

FA

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 31 décembre 2022 :
1 300 000,00 euros, soit 50,78 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 1 300 000,00 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2023 :
700 000,00 euros, soit 27,34 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 700 000,00 euros

- Exercice clos le 31 décembre 2024 :
2 440 000,00 euros, soit 95,31 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 440 000,00 euros

Certifié conforme
La Gérance

A.C.R
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 000 €
19 route de Cognac
17510 VILLIERS-COUTURE

****

Rapport des Commissaires aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2024

ALTUM

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Grande Aquitaine

Le Fugon, rue du Cardinal Richaud
33300 BORDEAUX

2AC AQUITAINE

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Grande Aquitaine

123 Quai de Brazza
33100 BORDEAUX

A.C. J.P.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

A l'associé unique d'A.C.R,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.R. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté

sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé,

influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à BORDEAUX
Le 15 mai 2025

Les Commissaires aux comptes

Alexandre CATTIN

Certified by yousign

ALTUM
Représentée par
Alexandre CATTIN

Jean-Baptiste Pezat

Certified by yousign

2AC AQUITAINE
Représentée par
Jean-Baptiste PEZAT

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	1 600 570		1 600 570	1 513 816	86 754	5.73
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**1 600 570**		**1 600 570**	**1 513 816**	**86 754**	**5.73**
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			10 102	7 602	2 500	32.89
Autres produits			13	5	8	160.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			**1 610 685**	**1 521 423**	**89 262**	**5.87**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			69 000		69 000	N/S
Variation de stock (marchandises)			-69 000		- 69 000	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			139 794	109 998	29 796	27.09
Impôts, taxes et versements assimilés			32 360	68 540	- 36 180	-52.79
Salaires et traitements			509 945	594 570	- 84 625	-14.23
Charges sociales			225 257	276 698	- 51 441	-18.59
Dotations aux amortissements sur immobilisations			62 394	62 125	269	0.43
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			7	8	- 1	-12.50
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			**969 757**	**1 111 939**	**- 142 182**	**-12.79**
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			**640 928**	**409 484**	**231 444**	**56.52**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations				158 116	- 158 116	-100
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			731 482	579 849	151 633	26.15
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)			**731 482**	**737 965**	**- 6 483**	**-0.88**
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			4 339	4 985	- 646	-12.96
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)			**4 339**	**4 985**	**- 646**	**-12.96**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			**727 143**	**732 980**	**- 5 837**	**-0.80**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III–IV+V-VI)			**1 368 070**	**1 142 464**	**225 606**	**19.75**

A.C. J.P.

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 904	77 556	- 59 652	-76.91
Produits exceptionnels sur opérations en capital	70 000		70 000	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	**87 904**	**77 556**	**10 348**	**13.34**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 264	2 612	16 652	637.52
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	66 353	12 000	54 353	452.94
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	**85 617**	**14 612**	**71 005**	**485.94**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**2 288**	**62 944**	**- 60 656**	**-96.37**
Participation des salariés (IX)	96 319	84 474	11 845	14.02
Impôts sur les bénéfices (X)	322 301	233 681	88 620	37.92
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	**2 430 071**	**2 336 943**	**93 128**	**3.99**
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+IX+X)	**1 478 333**	**1 449 691**	**28 642**	**1.98**
RESULTAT NET	**951 738**	**887 253**	**64 485**	**7.27**

A.C. J.P.

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains	60 791	2 278	58 513	58 513	
Constructions	490 424	238 447	251 977	265 538	- 13 561
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	231 327	145 716	85 611	190 534	- 104 923
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	657 504		657 504	656 999	505
Créances rattachées à des participations	17 752 928		17 752 928	16 254 420	1 498 508
Autres titres immobilisés	103 850		103 850		103 850
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL	**19 296 824**	**386 441**	**18 910 383**	**17 426 005**	**1 484 378**
ACTIF CIRCULANT					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	69 000		69 000		69 000
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	146 173	18 224	127 949	145 965	- 18 016
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 364		3 364	3 512	- 148
. Autres	28		28	121 647	- 121 619
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	10 309 101		10 309 101	11 377 705	-1 068 604
Disponibilités	581 365		581 365	651 104	- 69 739
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	1 430		1 430		1 430
TOTAL	**11 110 461**	**18 224**	**11 092 237**	**12 299 932**	**-1 207 695**
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif					
TOTAL ACTIF	**30 407 284**	**404 665**	**30 002 620**	**29 725 937**	**276 683**

A.C. J.P.

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel	10 000 000	10 000 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 000 000	300 000	700 000
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	17 376 137	17 888 885	- 512 748
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	**951 738**	**887 253**	**64 485**
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL	**29 327 875**	**29 076 137**	**251 738**
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL			
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	163 972	191 799	- 27 827
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	2 600	5 590	- 2 990
. Associés	44 500	18 495	26 005
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 253	21 966	37 287
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	186 744	166 403	20 341
. Organismes sociaux	80 394	94 933	- 14 539
. Etat, impôts sur les bénéfices	88 620	95 740	- 7 120
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	37 581	43 067	- 5 486
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	11 081	11 807	- 726
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL	**674 744**	**649 800**	**24 944**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation passif			
TOTAL PASSIF	**30 002 620**	**29 725 937**	**276 683**

A.C. J.P.

CF Expertise Comptable

ANNEXE

A.C. J.P.

ANNEXE

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

A.C. J.P.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

➢ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➢ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢ Engagements en matière de retraite

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de l'entreprise et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à l'entreprise :

- Paramètres économiques :

L'augmentation annuelle des salaires :

- 3 % Constant pour la catégorie : Non Cadres
- 2 % Constant pour la catégorie : Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3,35 %.

- Paramètres sociaux :

Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :

- 65-67 ans pour la catégorie : Non Cadres
- 65-67 ans pour la catégorie : Cadres

Le turnover retenu est :

- Non Cadres : moyen
- Cadres : faible

Le taux de charges sociales patronales est :

- 30 % pour la catégorie : Non Cadres
- 42 % pour la catégorie : Cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

- Paramètres techniques :
L'année des calculs retenue est 2024.
La table de mortalité utilisée est la table INSEE 2024.
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).
Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.
Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.
La tarification est établie soit sur la base de cotisations lissées (*), soit sur la base de versement(s) unique(s) assorti(s) de cotisations lissées dans le temps.
Les cotisations sont supposées être payées annuellement d'avance, les départs étant prévus en début d'année.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 3,35 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2024 s'élève à 15 051,24 euros.

➢ Autres Informations

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 19 296 824 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	892 180	10 262	119 900	782 542
Immobilisations financières	16 911 419	3 968 888	2 366 026	18 514 282
TOTAL	**17 803 599**	**3 979 150**	**2 485 926**	**19 296 824**

Amortissements et dépréciations d'actif = 386 441 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	377 595	62 394	53 548	386 441
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**377 595**	**62 394**	**53 548**	**386 441**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Durée
Terrains nus	13 513	Non amortiss.
Terrains aménagés	45 000	Non amortiss.
Agencements & aménagements terrains	2 278	7 ans
Constructions propres	470 162	20 ans
Agenct constructions	20 262	7 ans
Instal. gener. agenc. amgts	4 324	7 ans
Matériel de transport	227 003	5 ans.
TOTAL	**782 542**	

A.C. J.P.

ETAT DES CRÉANCES = 17 903 922 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 752 928		17 752 928
Actif circulant & charges d'avance	150 995	150 995	
TOTAL	**17 903 922**	**150 995**	**17 752 928**

Dépréciations = 18 224 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	18 224				18 224
Comptes financiers					
TOTAL	**18 224**				**18 224**

PRODUITS À RECEVOIR PAR POSTES DU BILAN = 120 766 €

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	110 405
Autres créances	
Disponibilités	10 361
TOTAL	**120 766**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE = 1 430 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE (SUITE)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL = 10 000 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25 600	390,625	10 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**25 600**	**390,625**	**10 000 000**

VARIATIONS CAPITAUX PROPRES

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	10 000 000		18 188 884	887 253	29 076 138
Affectation de résultat			887 253	-887 253	0
Dividendes			-700 000		-700 000
Résultat de l'exercice				951 738	951 738
Augmentation de capital					
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	**10 000 000**		**18 376 137**	**951 738**	**29 327 875**

ÉTAT DES DETTES = 674 744 €

État des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	163 972	25 949	109 107	28 916
Dettes financières diverses	47 100	47 100		
Fournisseurs	59 253	59 253		
Dettes fiscales & sociales	404 419	404 419		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**674 744**	**536 721**	**109 107**	**28 916**

CHARGES À PAYER PAR POSTES DU BILAN = 275 385 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	19 388
Dettes fiscales & sociales	255 997
Autres dettes	
TOTAL	**275 385**

A.C. J.P.

ANNEXE (SUITE)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES = 1 600 570 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 551 600	96.94 %
Produits des activités annexes	48 970	3.06 %
TOTAL	**1 600 570**	**100.00 %**

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

A.C. J.P.

ANNEXE (SUITE)

AUTRES INFORMATIONS

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

ÉCARTS DE CONVERSION

Néant

INFORMATIONS DIVERSES SI SIGNIFICATIVES

Néant

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	9 400
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	**9 400**

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNÉS

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	15 051
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	**15 051**

A.C. J.P.

ENTREPRISES LIÉES : ELÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

Nature	Montants concernant les entreprises du groupe
Actif	
Participations	657 504
Créances ratt. participations	17 752 928
Clients	13 900
Total	**18 424 332**
Passif	
Dettes ratt. participations	0
Fournisseurs	32 605
Comptes courants	0
Total	**32 605**
Produits	
Travaux et prestations de services	1 551 600
Locations immobilières	31 064
Autres produits financiers	288 345
Total	**1 871 009**
Charges	
Charges diverses (61/62)	31 371
Total	**31 371**

EFFECTIF MOYEN

Catégories de salariés	Salariés	Intérimaires
Cadres	3,0	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	6,0	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**9,0**	**0**

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

BNP Hypothèque et PPD sur emprunts immobiliers : 163 714 euros

ANNEXE (SUITE)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

PRODUITS À RECEVOIR = 120 766 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Client facture à établir(41810000000)	110 405
TOTAL	**110 405**

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir(51880000000)	10 361
TOTAL	**10 361**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE = 1 430 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	1 430
TOTAL	**1 430**

CHARGES À PAYER = 275 385 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues(40810000000)	19 388
TOTAL	**19 388**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes pour conges payes(42820000000)	43 287
Dettes prov/participation des salariés(42840000000)	96 319
Autres charges a payer personnel(42860000000)	46 432
Personnel frais pour l'entreprise(42861000000)	705
Charges sociales/conges payes(43820000000)	15 939
Charges sociales/provisions diverses(43830000000)	16 211
Cotisations gérance(43860000000)	28 178
Charges fiscales / conges payes(44820000000)	1 009
Charges fiscales / provisions diverses(44830000000)	1 012
État - charges à payer(44860000000)	6 905
TOTAL	**255 997**

A.C. J.P.

ANNEXE (SUITE)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
CAP 100	1 000 000	2 157 214	64%	640 000	640 000	12 040 456		0	794 514	0
SCI FONCIERE FA	1 000	-215 804	99.90%	999	999	5 158 863		197 587	-161 102	0
SARL SOPRI	15 245	364 763	99.90%	15 000	15 000	0		356 765	141 163	0
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
CLARA BEAUTE	10 000		10%	1 000	1 000	31 056				
LIAM	5 000		10%	500	500	492 553				
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

COMPTES APPROUVÉS PAR L'A.G.O. DU 23/05/2025

DGFiP N° 2050-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SARL ACR — 1 2

Adresse de l'entreprise : 19 RTE DE COGNAC 17510 VILLIERS-COUTURE — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * : 4 8 1 9 6 0 1 6 9 0 0 0 2 9 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 4

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CD	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	60 791	AO 2 278	58 513
	Constructions	AP	490 424	AQ 238 447	251 977
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	231 327	AU 145 716	85 611
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	657 504	CV	657 504
	Créances rattachées à des participations	BB	17 752 928	BC	17 752 928
	Autres titres immobilisés	BD	103 850	BE	103 850
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	19 296 824	BK 386 441	18 910 383
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	69 000	BU	69 000
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	146 173	BY 18 224	127 949
	Autres créances (3)	BZ	3 392	CA	3 392
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	10 309 101	CE	10 309 101
	Disponibilités	CF	581 365	CG	581 365
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 430	CI	1 430
	TOTAL (III)	CJ	11 110 461	CK 18 224	11 092 237
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	30 407 284	1A 404 665	30 002 620

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SARL ACR — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000 000)	DA	10 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	17 376 137
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	951 738
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	29 327 875
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	163 972
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	47 100
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	59 253
	Dettes fiscales et sociales	DY	404 419
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	674 744
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	30 002 620

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	536 721
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2025

Désignation de l'entreprise : SARL ACR — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue — biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue — services *	FG	1 600 570	FH		FI	1 600 570
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 600 570	FK		FL	1 600 570
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	10 102
	Autres produits (1) (11)					FQ	13
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 610 685
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	69 000
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(69 000)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	139 794
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	32 360
	Salaires et traitements *					FY	509 945
	Charges sociales (10)					FZ	225 257
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux amortissements * (14)					GA	62 394
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	7
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	969 757
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I − II)						GG	640 928
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	731 482
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	731 482
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 339
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	4 339
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V − VI)						GV	727 143
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I − II + III − IV + V − VI)						GW	1 368 070

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ACR — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	17 904
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	70 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) **(VII)**	HD	87 904
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	19 264
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	66 353
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) **(VIII)**	HH	85 617
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	2 288
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **(IX)**		HJ	96 319
Impôts sur les bénéfices * **(X)**		HK	322 301
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 430 071
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 478 333
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	951 738
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1G	
	(3) Dont — Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont — Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	1H	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	288 345
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
	(6*ter*) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	10 102
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) — Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles: facultatives A6 ; obligatoires A9		
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7 ; Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2025 : Etat préparatoire.

ANNEXE

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➢ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).
Les frais d'acquisition d'immobilisations corporelles ou incorporelles sont comptabilisés directement en charges.

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Toutefois, la société étant en dessous des seuils prévus par le décret 2005-1757 du 30 décembre 2005 (total bilan ≤ 3,65 M€ ; chiffre d'affaires ≤ 7,3 M€ ; effectif ≤ 50) et par mesure de simplification, l'amortissement économique pour dépréciation a été calculé sur la durée d'usage fiscale pour les immobilisations non décomposables.

➢ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

➢ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➢ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

➢ Engagements en matière de retraite

Pour estimer le montant de l'engagement passé et futur de l'entreprise et définir le plan de financement personnalisé, l'étude actuarielle est réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à l'entreprise :

- Paramètres économiques :
L'augmentation annuelle des salaires :
  - 3 % Constant pour la catégorie : Non Cadres
  - 2 % Constant pour la catégorie : Cadres

Le taux d'actualisation et de revalorisation annuelle nette du fonds est de : 3,35 %.

- Paramètres sociaux :
Le départ est prévu, sauf dérogation individuelle, à :
  - 65-67 ans pour la catégorie : Non Cadres
  - 65-67 ans pour la catégorie : Cadres

Le turnover retenu est :

- Non Cadres : moyen
- Cadres : faible

Le taux de charges sociales patronales est :

- 30 % pour la catégorie : Non Cadres
- 42 % pour la catégorie : Cadres

Le départ intervient à l'initiative du salarié.

- Paramètres techniques :
L'année des calculs retenue est 2024.
La table de mortalité utilisée est la table INSEE 2024.
La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).
Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.
Les plans de financement établis tiennent compte de l'ensemble des salariés.
La tarification est établie soit sur la base de cotisations lissées (*), soit sur la base de versement(s) unique(s) assorti(s) de cotisations lissées dans le temps.
Les cotisations sont supposées être payées annuellement d'avance, les départs étant prévus en début d'année.

Compte tenu des données de l'entreprise, des hypothèses actuarielles retenues, soit principalement un taux d'actualisation brut de 3,35 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2024 s'élève à 15 051,24 euros.

➢ Autres Informations

Néant

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 19 296 824 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	892 180	10 262	119 900	782 542
Immobilisations financières	16 911 419	3 968 888	2 366 026	18 514 282
TOTAL	**17 803 599**	**3 979 150**	**2 485 926**	**19 296 824**

Amortissements et dépréciations d'actif = 386 441 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	377 595	62 394	53 548	386 441
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	**377 595**	**62 394**	**53 548**	**386 441**

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Durée
Terrains nus	13 513	Non amortiss.
Terrains aménagés	45 000	Non amortiss.
Agencements & aménagements terrains	2 278	7 ans
Constructions propres	470 162	20 ans
Agenct constructions	20 262	7 ans
Instal. gener. agenc. amgts	4 324	7 ans
Matériel de transport	227 003	5 ans.
TOTAL	**782 542**	

ETAT DES CRÉANCES = 17 903 922 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	17 752 928		17 752 928
Actif circulant & charges d'avance	150 995	150 995	
TOTAL	**17 903 922**	**150 995**	**17 752 928**

Dépréciations = 18 224 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	18 224				18 224
Comptes financiers					
TOTAL	**18 224**				**18 224**

PRODUITS À RECEVOIR PAR POSTES DU BILAN = 120 766 €

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés	110 405
Autres créances	
Disponibilités	10 361
TOTAL	**120 766**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE = 1 430 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE (SUITE)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL = 10 000 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	25 600	390,625	10 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	**25 600**	**390,625**	**10 000 000**

VARIATIONS CAPITAUX PROPRES

	Capital	Subvention Invest	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	10 000 000		18 188 884	887 253	29 076 138
Affectation de résultat			887 253	-887 253	0
Dividendes			-700 000		-700 000
Résultat de l'exercice				951 738	951 738
Augmentation de capital					
Subventions d'investissement					
Situation à la clôture N	**10 000 000**		**18 376 137**	**951 738**	**29 327 875**

ÉTAT DES DETTES = 674 744 €

État des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Établissements de crédit	163 972	25 949	109 107	28 916
Dettes financières diverses	47 100	47 100		
Fournisseurs	59 253	59 253		
Dettes fiscales & sociales	404 419	404 419		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**674 744**	**536 721**	**109 107**	**28 916**

CHARGES À PAYER PAR POSTES DU BILAN = 275 385 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	19 388
Dettes fiscales & sociales	255 997
Autres dettes	
TOTAL	**275 385**

ANNEXE (SUITE)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES = 1 600 570 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	1 551 600	96.94 %
Produits des activités annexes	48 970	3.06 %
TOTAL	**1 600 570**	**100.00 %**

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE (SUITE)

AUTRES INFORMATIONS

ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant

ÉCARTS DE CONVERSION

Néant

INFORMATIONS DIVERSES SI SIGNIFICATIVES

Néant

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	9 400
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	**9 400**

ENGAGEMENTS FINANCIERS DONNÉS

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	15 051
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	**15 051**

ENTREPRISES LIÉES : ELÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

Nature	Montants concernant les entreprises du groupe
Actif	
Participations	657 504
Créances ratt. participations	17 752 928
Clients	13 900
Total	**18 424 332**
Passif	
Dettes ratt. participations	0
Fournisseurs	32 605
Comptes courants	0
Total	**32 605**
Produits	
Travaux et prestations de services	1 551 600
Locations immobilières	31 064
Autres produits financiers	288 345
Total	**1 871 009**
Charges	
Charges diverses (61/62)	31 371
Total	**31 371**

EFFECTIF MOYEN

Catégories de salariés	Salariés	Intérimaires
Cadres	3,0	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	6,0	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	**9,0**	**0**

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

BNP Hypothèque et PPD sur emprunts immobiliers : 163 714 euros

ANNEXE (SUITE)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

PRODUITS À RECEVOIR = 120 766 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Client facture à établir(41810000000)	110 405
TOTAL	**110 405**

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Intérêts courus à recevoir(51880000000)	10 361
TOTAL	**10 361**

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE = 1 430 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000000)	1 430
TOTAL	**1 430**

CHARGES À PAYER = 275 385 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues(40810000000)	19 388
TOTAL	**19 388**

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes pour conges payes(42820000000)	43 287
Dettes prov/participation des salariés(42840000000)	96 319
Autres charges a payer personnel(42860000000)	46 432
Personnel frais pour l'entreprise(42861000000)	705
Charges sociales/conges payes(43820000000)	15 939
Charges sociales/provisions diverses(43830000000)	16 211
Cotisations gérance(43860000000)	28 178
Charges fiscales / conges payes(44820000000)	1 009
Charges fiscales / provisions diverses(44830000000)	1 012
État - charges à payer(44860000000)	6 905
TOTAL	**255 997**

ANNEXE (SUITE)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

TABLEAU

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
CAP 100	1 000 000	2 157 214	64%	640 000	640 000	12 040 456		0	794 514	0
SCI FONCIERE FA	1 000	-215 804	99.90%	999	999	5 158 863		197 587	-161 102	0
SARL SOPRI	15 245	364 763	99.90%	15 000	15 000	0		356 765	141 163	0
Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
CLARA BEAUTE	10 000		10%	1 000	1 000	31 056				
LIAM	5 000		10%	500	500	492 553				
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

OBSERVATIONS COMPLÉMENTAIRES